

LISTE DES PRINCIPAUX RECOURS JURIDIQUE, DES PROCÈS ET DE LEUR EFFECTIVITÉ

DATE	THÈME DU RECOURS	RÉSOLUTION	SIGNIFICATION	EFFECTIVITÉ
2004	Permis environnemental (EIA) COREMA et CONAMA	Approuvé	Autorisation du projet	Début des opérations in situ Brûle Forêt primaire + expédition archéologie
2005	Eau (DGA-Direction Générale de l'Eau)	Autorisation	Autorisation de la construction	Construction du réservoir, intervention des eaux
2005	Eau Recours Comité Défense Valle Pupio contre la DGA	En cours	Appel au motif des impacts sur l'eau	Attente
2006	Permis environnemental	Révocation	Cour d'appel Santiago accepte recours contre DGA de la communauté et révoque le permis à MLP = Annulation du permis construction réservoir	Appel de la décision par MLP/ Selon avocat communauté victoire est une "simple valeur déclarative" et n'est pas suffisante en soi
2007	Eau Suprême	Cour	Révocation	Cour Suprême nie les droits d'eau à MLP
2008	Danger Réservoir du Comité de Défense Caimanes pour "Œuvre Ruineuse"	Recours	En cours	Dénonce la mise en danger de la vallée
2008	Eau Opposants du projet présentent Recours 'Œuvre Nouvelle'		En cours	Dénonce la spoliation de l'eau
2012	Criminalisation des droits MLP + Ministère public contre Comité de défense de Caimanes et leurs avocats. Procès contre défenseurs des droits		Procès	Motifs de l'accusation Prévarication / associaton illicite / désordre public
2013	Patrimoine archéologique Superintendance de l'Environnement		Amende	Condamnation MLP à une amende de 2,3 millions pour infraction à la RCA (viol patrimoine arquéologique)
2013	Danger Cour Suprême recours protection Danger du réservoir		Ordre de CS à MLP	Reconnaissance que réservoir constitue un danger au vue du risque sismique. Ordre de mettre en place plan d'urgence
				Ordre de mettre en place plan d'urgence et alarme. Plan d'urgence n'est pas présenté à la communauté. Alarme posée 3 ans plus tard, 2016

2014	Eau “Œuvre Nouvelle” Cour Suprême	Ordre de CS à MLP	MLP condamné à restituer “le cours naturel des eaux” avec obligation sous un mois de présenter un plan pour cela. Dans le cas contraire ordre démolition réservoir.	Victoire communauté. Attente d'effectivité
2014	Danger “Œuvre ruineuse” Tribunal de Los Vilos	Approuvé	Communauté gagne en première instance recours concernant danger du réservoir (objet : sécurisation réservoir pour communauté)	Appel de MLP
2015	Eau “Œuvre Nouvelle” (Forme d'exécution de l'ordre restitution eau) Tribunal de Los Vilos	Ordre du Tribunal à MLP	Le tribunal refuse le plan de restitution des eaux pour insuffisance et ordonne démolition du réservoir	Victoire communauté. Appel de MLP
2015	Danger “Œuvre ruineuse” Cour D'appel de la Serena	Révocation	MLP gagne en seconde instance	Appel de la communauté
2015	Danger “Œuvre ruineuse” Cour Suprême	Annulation	Suite à un processus d'accord avec quelques personnes de la communauté la demande “Œuvre Ruineuse” de la communauté est annulée par la Cour Suprême le jour de son délibéré et sans audience public.	Recours du Comité de Défense dénonçant procédure irrégulière. * L'accord avec MLP a été réalisé sous pression moyennant argent * il n'a pas été signé par la partie accusatrice de la communauté * Aucun délibéré public à la Cour Suprême
2016	Eau “Oeuvre nouvelle” Cour d'appel de La Serena (Forme d'exécution de l'ordre restitution eau)	Annulation	Suite à l'appel de MLP, le tribunal avait demandé nouvelle expertise MLP. Expert conclu de nouveau à l'insuffisance du plan de restitution de l'eau de MLP mais émet des conseils à MLP pour restituer eau et la Justice reconnaît l'existence d'un accord d'entente de quelques personnes de la communauté avec MLP	Recours du Comité de Défense dénonçant une procédure de justice irrégulière. * L'accord avec MLP a été réalisé sous pression moyennant argent * il n'a pas été signé par la partie accusatrice * Expert a déterminé insuffisance plan MLP au regard ordre de la CS de “restitution naturelles des eaux”